

MÉRITE SPORTIF 2023

Formulaire



Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité & code postal :

Date de naissance :

GSM :

Email :

Discipline sportive :

Catégorie :

Fédération :

Formulaire à envoyer avant le
01/12/2023 à
Luc QUIRYNEN
Echevin des Sports
Voie de la Liberté, 107
6717 - ATTERT
ou à
centresportif@attart.be

CANDIDATURES :

Mérite sportif 2023

Espoir de l'année 2023

Sportif de l'année 2023

Reconnaissance de l'année 2023

Equipe de l'année 2023

Performances justifiant la candidature :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Veuillez joindre au formulaire papier tout document permettant le justificatif de la performance annoncée (classement, diplôme, article de presse, photos, justificatif utile,...)



La commune d'Attert via la Régie Communale Autonome d'Attert (RCA) organise son premier trophée du mérite sportif !

Le but de ce projet est d'encourager la pratique du sport et de mettre à l'honneur les clubs et les sportifs de la commune d'Attert.

Le mérite sportif récompense dans le domaine sportif, un exploit, une performance ou encore une série de résultats remarquables d'un individu, d'une équipe ou d'un club.

Le « Mérite sportif » et les « Récompenses sportives »
comprennent 5 catégories :

1. Le Mérite Sportif
2. Sportif(ve) de l'année
3. Equipe de l'année
4. Espoir de l'année
5. Reconnaissance sportive

Les candidatures peuvent être déposées entre le 30/10/2023 et le 01/12/2023.

La période de référence prise en compte pour les performances sportives s'étend **du 01/09/2022 au 31/08/2023**.

Pour plus d'informations, visitez le site internet de la commune ou scannez ce QR code :